

Baromètre du greffe du Tribunal de commerce de Paris Pour octobre 2004

Un indicateur de référence de la vie économique des entreprises de la capitale

La tendance d'octobre 2004 :

Un bilan mitigé pour l'économie parisienne

- Baisse des créations d'entreprises : -9,97%
- Baisse des jugements d'ouverture de redressement et de liquidation judiciaires : -20,15%
- Baisse des investissements des entreprises : -8,92%

INDICATEUR QUALITE du SERVICE GREFFE – Octobre 2004
Délai d'immatriculation des entreprises au Registre du commerce : 0,92 jour

Tableau de bord : indicateurs clés de l'économie parisienne pour octobre 2004

Indicateur de variation oct. 2003 / oct. 2004	En hausse	En baisse
Stock d'entreprises parisiennes : 2 276 entreprises supplémentaires en activité au 31 octobre 2004 (au regard du 31 octobre 2003)	+0,77%	
Les immatriculations d'entreprises		-9,97%
Les immatriculations de SARL à libre capital social (par rapport à octobre 2004 ¹)	+2,01%	
L'endettement fiscal des entreprises	+2,25%	
Les investissements des entreprises		-8,92%
Les requêtes en injonction de payer		-2,37%
Les ouvertures de redressements et liquidations judiciaires		-20,15%

Un mois d'octobre mitigé pour l'économie parisienne. « Pour la première fois depuis le début de l'année, la création d'entreprises à Paris semble marquer le pas : 2 618 nouveaux entrepreneurs ont immatriculé leur entreprise au Registre du commerce et des sociétés, en baisse de -9,97% au regard d'octobre 2003. Néanmoins, sur l'ensemble de l'année, les immatriculations d'entreprises augmentent de 8,3%. En octobre, les investissements réalisés par les chefs d'entreprises pour acquérir un fonds de commerce ou réaliser des travaux de rénovation diminuent de 8,92% par rapport à octobre 2003. Dans cette conjoncture économique plutôt morose, la forte baisse des jugements d'ouverture de redressement ou de liquidation judiciaires de -20,15% par rapport à octobre 2003, apporte une note d'optimisme à un bilan assez mitigé par ailleurs. Les effectifs salariés directement touchés par les décisions d'ouverture enregistrent une baisse de 64,10%, et le passif cumulé déclaré par les entreprises diminue de 52,78%. »

Le greffe poursuit son objectif au service des entreprises et du Tribunal de commerce. Dans le cadre de la démarche qualité qu'il a entreprise, le greffe s'est engagé à améliorer la satisfaction de ses clients en termes d'accueil et de délais. En juillet 2004, le greffe a obtenu la certification ISO 9001 (version 2000). En octobre 2004, les nouvelles entreprises sont immatriculées au Registre du commerce dans un délai de 0,92 jour franc ouvrable ². En outre, 532 entrepreneurs ont participé à des entretiens directs ou téléphoniques avec le greffe en octobre dans le cadre d'actions d'« écoute clients » mises en œuvre pour améliorer la qualité de service ».

¹ Pour octobre, la comparaison s'effectue au regard de septembre 2004, octobre 2003 n'étant pas suffisamment représentatif.

² La Loi impose au greffier de contrôler juridiquement les dossiers d'immatriculation dans un délai d'un jour franc ouvrable (cet indicateur se définit ainsi : jour n+1 jusqu'à minuit).



IMMATRICULATIONS D'ENTREPRISES : LA TENDANCE DU MOIS

**Baisse en octobre : -9,97% en octobre 2004 par rapport à octobre 2003
mais augmentation de +8,35% pour 2004
Immatriculations de SARL à libre capital : +2,01% (au regard de septembre 2004)**

2 618 nouvelles entreprises se sont immatriculées en octobre au Registre du commerce, en baisse de 9,97% au regard d'octobre 2003. Il s'agit de la plus forte baisse des créations enregistrée par le greffe depuis le début de l'année 2004. **En revanche, par rapport à la même période en 2003, pour les dix premiers mois de l'année, les immatriculations à Paris augmentent de +8,35%.**

Les créations de SARL à libre capital se sont maintenues en octobre, soit 406 créations, en hausse de 2,01%. Les dirigeants de ces nouvelles SARL d'octobre disposent de davantage de fonds : ils créent leur entreprise avec un capital social moyen de 2 350 € supérieur de 12,5% par rapport à septembre 2004. Ils sont plus nombreux, soit 41,4%, à domicilier leur entreprise dans un local commercial.

Immatriculations au Registre du commerce	Janvier à octobre	Octobre
2004	26 785	2 618
2003	24 720	2 908
Evolution en %	+8,35%	-9,97%



PROFIL DES NOUVEAUX ENTREPRENEURS PARISIENS LA TENDANCE DU MOIS

**Léger rajeunissement des entrepreneurs en octobre : l'âge moyen s'établit à 42 ans
(contre 43 ans en octobre 2003)**

A l'image des mois précédents, la pyramide des âges des créateurs d'octobre révèle un rajeunissement des nouveaux entrepreneurs. Les principales tendances relevées sont les suivantes :

Des entrepreneurs plus jeunes

- L'âge moyen des créateurs baisse d'un point par rapport à octobre 2003. Il s'établit à 42 ans en octobre 2004.
- Les entrepreneurs de moins de 25 ans sont proportionnellement plus nombreux : 7,1% en octobre, en hausse de 2,1 point au regard d'octobre 2003

Des femmes entrepreneures moins nombreuses et plus jeunes

- 26,4% des nouveaux chefs d'entreprises d'octobre sont des femmes, en diminution de 1,9 points par rapport à octobre 2003
- 12,3% des femmes créatrices ont plus de 56 ans, en baisse de 6,3 points (par rapport à octobre 2003)
- Cette moindre proportion de créatrices « seniors » se trouve compensée par l'arrivée de femmes « entrepreneures » plus jeunes : la tranche des 36-45 ans gagne +1,9 points (par rapport à octobre 2003).

Pyramide des âges des créateurs d'entreprises en octobre 2004 :

Age	%	% Femmes	% Hommes
Moins de 25 ans	7,10%	7,81%	6,96%
Entre 26 et 35 ans	25,34%	26,09%	25,51%
Entre 36 et 45 ans	29,84%	31,72%	29,62%
Entre 46 et 55 ans	23,15%	22,03%	22,83%
Supérieur à 56 ans	14,57%	12,34%	15,07%



INSCRIPTIONS MODIFICATIVES AU REGISTRE DU COMMERCE : LA TENDANCE DU MOIS

Baisse : -16,30% en octobre 2004 (par rapport à octobre 2003)

En octobre 2004, 5 537 entrepreneurs ont effectué des modifications de leur dossier ³ au Registre du commerce, soit une baisse de 16,30% par rapport à octobre 2003. Au total, 58 882 formalités modificatives ont été déposées en 2004, en baisse de 5,95% par rapport à 2003.

Modifications au Registre du commerce	Janvier à octobre	Octobre
2004	58 882	5 537
2003	62 605	6 615
Evolution en %	-5,95%	-16,30%



RADIATIONS D'ENTREPRISES DU REGISTRE DU COMMERCE : LA TENDANCE DU MOIS

**Baisse des radiations volontaires de -13,01% et des radiations d'office ⁴ de -39,29%
(par rapport à octobre 2003)**

722 entrepreneurs ont volontairement radié leur entreprise en octobre, soit une baisse de 13,01% au regard d'octobre 2003. Depuis le début de l'année, 8 293 entreprises ont été radiées du Registre du commerce sur déclaration du dirigeant, en diminution de -1,97% par rapport à la même période en 2003.

En octobre, le greffe a radié d'office 1 139 entreprises ayant cessé leur activité ou déménagé dans un autre département.

Depuis début 2004, 25 822 entreprises ont cessé leur activité à Paris, chiffre à rapprocher des 26 785 nouvelles entreprises immatriculées au Registre du commerce pendant cette même période.

Radiations sur déclaration du Registre du commerce	Janvier à octobre	Octobre
2004	8 293	722
2003	8 460	830
Evolution en %	-1,97%	-13,01%

³ Les inscriptions modificatives résultent d'une déclaration volontaire des dirigeants d'entreprises, qui se rendent au Registre du commerce pour déclarer des événements intervenus au sein de leur société (comme par exemple un changement de dirigeant, une augmentation du capital social, un transfert de siège social). En 2003, les dirigeants d'entreprises avaient été astreints à enregistrer auprès du greffe davantage de formalités modificatives qui leur étaient imposées par la Loi sur les Nouvelles Régulations Economiques.

⁴ Le greffier procède à la radiation d'office des entreprises pour différents motifs, qui sont les suivants : clôture des opérations de liquidation pour les entreprises faisant l'objet d'une liquidation judiciaire, radiation par ordonnance du juge-commis à la surveillance du Registre du commerce en raison de diverses irrégularités, transferts de sièges sociaux...

Radiations d'office du Registre du commerce	Janvier à octobre	Octobre
2004	12 211	1 139
2003	17 529	1 876
Evolution en %	43,55%	-39,29%



INVESTISSEMENTS DES ENTREPRISES OU CREDITS BANCAIRES : LA TENDANCE DU MOIS

Baisse des investissements des entreprises (-8,92%), et des prêts bancaires accordés par les banques aux entrepreneurs (-9,46%) en octobre 2004

(par rapport à octobre 2003)

En octobre 2004, les inscriptions de fonds de commerce et outillage baissent de 8,92% par rapport à octobre 2003. En revanche, ce poste progresse de +1,18% au titre des 10 premiers mois de l'année 2004 en comparaison avec la même période en 2003.

En octobre 2004, le greffe observe une baisse des inscriptions prises par les banques et les organismes financiers pour garantir les prêts bancaires qu'ils ont accordé aux entrepreneurs. 643 chefs d'entreprises ont sollicité et obtenu un prêt en vue de l'acquisition d'un fonds de commerce ou d'un local commercial, en diminution de -9,46% au regard d'octobre 2003.

En revanche, pour les 10 premiers mois de l'année, les investissements ont progressé de +1,18% (par rapport à la même période en 2003).

Inscriptions de nantissement de fonds de commerce et outillage	Janvier à octobre	Octobre
2004	6 409	643
2003	6 334	706
Evolution en %	+1,18%	-8,92%

Inscriptions de nantissements correspondant à l'octroi de prêts bancaires	Janvier à octobre	Octobre
2004	6 296	632
2003	6 240	698
Evolution en %	+0,90%	-9,46%



ENDETTEMENT FISCAL ET SOCIAL ⁵ : LA TENDANCE ANNUELLE

Hausse des inscriptions de privilèges du Trésor public : +2,25%
Baisse des inscriptions de privilèges de la sécurité sociale : -16,16%

(pour les 10 premiers mois de 2004, au regard de la même période en 2003)

17 169 inscriptions de privilèges ont été prises par le Trésor public auprès du greffe en 2004, soit une hausse de +2,25% par rapport à la même période en 2003. En valeur, les dettes fiscales cumulées par les entrepreneurs en 2004 diminuent de 15,43% au regard de la même période en 2003. En octobre 2004, les inscriptions de privilèges du Trésor public augmentent en volume (+11,13%) mais les sommes conservées par le greffe diminuent en valeur (-8,31%) par rapport à octobre 2003.

Inscriptions de privilèges du Trésor public	Janvier à octobre	Octobre
2004	17 169	2 007
2003	16 792	1 806
Evolution en %	2,25%	11,13%
Variation du montant cumulé des sommes conservées par le greffe	Diminution de 15,43%	Diminution de -8,31%

En 2004, l'Urssaf a inscrit 19 257 inscriptions de privilèges auprès du greffe, en baisse de 16,16% par rapport à la même période en 2003. En valeur, la dette sociale cumulée par les entrepreneurs diminue de 18,78% pour les dix premiers mois de 2004 (en comparaison avec la même période en 2003).

Inscriptions de privilèges de la sécurité sociale	Janvier à octobre 2004	Octobre 2004
2004	19 257	2 866
2003	22 910	4 701
Evolution en %	-16,16%	-39,03%
Variation du montant cumulé des sommes conservées par le greffe	Diminution de 18,78%	Diminution de 44,32%



JUGEMENTS D'OUVERTURE DE PROCEDURES COLLECTIVES (REDRESSEMENTS ET LIQUIDATIONS JUDICIAIRES) : TENDANCE DU MOIS

Baisse (par rapport à octobre 2003) :
Jugements d'ouverture : -20,15%
Passif cumulé (-52,78%)
Salariés directement concernés (-64,10%)

Comme en septembre, les ouvertures de redressement et de liquidation judiciaires ont enregistré une baisse en octobre. Les Juges du Tribunal de commerce de Paris ont rendu 436 décisions le mois dernier, soit une diminution de 20,15% par rapport à octobre 2003. Au titre des 10 premiers mois de 2004, les jugements d'ouverture de procédures collectives diminuent de 5,17% au regard de la même période en 2003.

Jugements d'ouverture de redressement ou de liquidation	Janvier à octobre 2004	Octobre 2004
---	------------------------	--------------

⁵ Les inscriptions de privilèges de l'Urssaf et du Trésor public reflètent l'endettement social et fiscal des entreprises déclaré au greffe. En effet, les sommes d'un montant supérieur à 12 000 euros dues par les commerçants et les personnes morales de droit privé à l'Urssaf et au Trésor public font l'objet d'une inscription de privilège auprès du greffe du Tribunal de commerce dans un délai de trois mois suivant leur date limite de paiement. Elles augmentent en volume aux périodes d'échéance de paiement des cotisations.

judiciaires		
2004	3 686	436
2003	3 887	546
Evolution en %	-5,17%	-20,15%
Emplois concernés <i>En données corrigées*</i>	Hausse de 0,49% Baisse de -36,80%	Baisse de -64,10% Baisse de -68,29%
Passif cumulé déclaré <i>En données corrigées*</i>	Augmentation de +7,21% Baisse de -18,24%	Baisse de -52,78% Baisse de -63,11%

❖ **Baisse du passif cumulé déclaré au greffe : -52,78% en octobre**

Le passif cumulé déclaré par les entreprises défailtantes s'élève à 59 810 729 € en octobre 2004, soit une baisse de 52,78% au regard d'octobre 2003. En données corrigées⁶, ce poste subit une diminution de 63,11% par rapport à octobre 2003.

Pour 2004, le passif cumulé moyen s'élève à 226 503 € par entreprise, en baisse de 13,78% au regard de 2003.

❖ **Baisse des effectifs salariés directement concernés par les ouvertures de procédures collectives : -64,10% en octobre**

522 salariés ont été directement touchés par les décisions d'ouverture de redressement ou de liquidation judiciaires le mois dernier, en baisse de 64,10% par rapport à octobre 2003. Les secteurs les plus concernés sont les services aux entreprises (27% des effectifs) et l'industrie manufacturière (24% des effectifs), puis la construction (15%) et le commerce (14%).

En 2004, les effectifs salariés augmentent de 0,49%.

❖ **Les faits marquants du mois**

En octobre, le Tribunal de commerce a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire à l'encontre de 10 entreprises importantes⁶, qui exercent leur activité dans des domaines très variés (agences de voyage, conseil en opérations immobilières, restauration, achat et vente de véhicules automobiles, édition et production musicale, fabrication textile, etc).

Ces entreprises ont déclaré un passif cumulé de 13 000 000 €. Elles employaient 61 salariés.



PREVENTION DES DIFFICULTES DES ENTREPRISES : LA TENDANCE DE L'ANNEE

Hausse des détections d'entreprises potentiellement en difficulté : +25,89%
Diminution du nombre d'entretiens accordés par les Juges de la Prévention : +19,65%
(par rapport à la même période en 2003)

Le greffe a détecté 293 nouvelles entreprises parisiennes potentiellement en difficulté en octobre 2004, en hausse de 74,40% par rapport à octobre 2003. Pour les dix premiers mois de 2004, le greffe a détecté 2 086 entreprises, soit une augmentation de 25,89%.

⁶ Les données corrigées s'obtiennent en soustrayant les passifs déclarés et les effectifs salariés des entreprises qui entrent dans le cadre du régime « général » des procédures collectives. Ce régime englobe les entreprises qui disposent d'un chiffre d'affaires supérieur à 3 048 980 € et/ou employant au moins 50 salariés.

Dossiers ouverts dans le cadre de la prévention des difficultés	Janvier à octobre
2004	2 086
2003	1 657
Evolution en %	+25,89%

En octobre 2004, les Juges de la Prévention ont entendu 248 entrepreneurs potentiellement en difficulté, soit une diminution de 3,13% par rapport à octobre 2003. Lors de ces entretiens, juges et dirigeants font ensemble le point sur les difficultés rencontrées en vue de trouver des solutions adaptées pour sauvegarder l'entreprise et ses emplois. En 2004, les entretiens accordés ont augmenté de 19,65% au regard de la même période en 2003.

Entretiens accordés aux dirigeants d'entreprises dans le cadre de la prévention des difficultés	Janvier à Octobre	Octobre
2004	2 186	248
2003	1 827	256
Evolution en %	+19,65%	-3,13%

❖ Hausse des effectifs salariés concernés par la Prévention des difficultés

Tous dossiers confondus, 9 371 salariés étaient directement concernés par la Prévention des difficultés au 31 octobre 2004, en hausse de 1,54% par rapport au 31 octobre 2003.

En termes d'effectifs salariés, les secteurs d'activité les plus touchés par la Prévention, étaient les suivants :

- Services aux entreprises : 42% des effectifs (en baisse de 8 points par rapport à octobre 2003)
- Industrie : 15% des effectifs (en hausse de 6 points)
- Commerce : 14,5% des effectifs (en hausse de 6 points)
- Hôtellerie et restauration : 9,5% des effectifs (en hausse de 5,5 points)